



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 03/05/18

Reçu en Préfecture le : 03/05/18
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du mercredi 2 mai 2018
D-2018/146

Aujourd'hui 2 mai 2018, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Madame Virginie CALMELS, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Fabien ROBERT, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Marik FETOUH, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Magali FRONZES, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Emilie KUZIEW, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Jérôme SIRI, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana maria TORRES, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Mariette LABORDE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Erick AOUIZERATE, Monsieur Philippe FRAILE MARTIN, Monsieur Benoit MARTIN, Monsieur Gérald CARMONA, Madame Anne WALRYCK, Madame Marie-Hélène VILLANOVE, Madame Florence FORZY-RAFFARD, Madame Constance MOLLAT, Madame Marie-José DEL REY, Madame Maribel BERNARD, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Edouard du PARC, Madame Sandrine RENOU, Madame Estelle GENTILLEAU, Monsieur Marc LAFOSSE, Monsieur Yassine LOUIMI, Madame Stéphanie GIVERNAUD, Mme Laetitia JARTY ROY, Madame Cécile MIGLIORE, Madame Michèle DELAUNAY, Monsieur Pierre HURMIC, Monsieur Vincent FELTESSE, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Nicolas GUENRO, Madame Delphine JAMET, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Madame Catherine BOUILHET, Monsieur François JAY,

Excusés :

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Monsieur Alain SILVESTRE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Solène COUCAUD-CHAZAL

Restauration des Monuments Historiques. Programme annuel 2018. Demandes de subventions. Autorisation. Signatures.

Monsieur Fabien ROBERT, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La Ville de Bordeaux et la Direction Régionale des Affaires Culturelles conviennent annuellement d'un programme de sauvegarde, de restauration et de mise en valeur des édifices protégés au titre des Monuments Historiques.

Ce programme, établi en étroite collaboration entre les services de la Conservation Régionale des Monuments Historiques, permet d'identifier la liste et l'importance des travaux à effectuer.

Le programme 2018 de restauration des Monuments Historiques appartenant à la Ville est constitué à la fois de phases de diagnostics et de travaux. Il tient compte des contraintes budgétaires qui sont les nôtres aujourd'hui.

Ce programme s'élève à 2 295 837,00 euros TTC, soit 1 913 197,50 euros HT comme base subventionnable.

Il se ventile comme suit :

Diagnostics

PORTE DIJEAUX	Coût TTC	Montants HT
<i>Diagnostic avant travaux de restauration</i>	30 000 euros	25 000 euros
	Etat (40%)	10 000 euros
	Ville de Bordeaux (60%)	15 000 euros

Travaux

PLACE SAINT PROJET	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration de la fontaine et de la croix – Dernière tranche</i>	102 865 euros	85 721 euros
	Etat (40%)	34 288 euros
	Ville de Bordeaux (60%)	51 433 euros

PLACE AMEDEE LARRIEU	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration et remise en eau des fontaines – Dernière tranche</i>	197 972 euros	164 977 euros
	Etat (15%)	24 747 euros
	Ville de Bordeaux (85%)	140 230 euros

PLACE DU 11 NOVEMBRE	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration du bassin du monument aux morts</i>	290 000 euros	241 666 euros
	Etat (15%)	36 250 euros
	Ville de Bordeaux (85%)	205 416 euros

MONUMENT DES GIRONDINS	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration du garde-corps du bassin</i>	100 000 euros	83 333 euros
	Etat (40%)	33 333 euros
	Ville de Bordeaux (60%)	50 000 euros

BOURSE DU TRAVAIL	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration des façades – Cour intérieure - Dernière tranche</i>	735 000 euros	612 500 euros
	Etat (40%)	245 000 euros
	Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine (20%)	122 500 euros
	Conseil départemental de la Gironde (20%)	122 500 euros
	Ville de Bordeaux (20%)	122 500 euros

EGLISE SAINT LOUIS	Coût TTC	Montants HT
<i>Restauration du clocher, du chevet et de la chapelle de semaine – 1^{ère} tranche de travaux</i>	840 000 euros	700 000 euros
	Etat (15%)	105 000 euros
	Ville de Bordeaux (85%)	595 000 euros

Si l'un des cofinancements devait être moindre, la Ville prendra à sa charge la différence.

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à :

- solliciter les cofinancements ci-dessus ;
- à émettre les titres de recette relatifs à ces subventions ;
- signer tout document et convention y afférant.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 2 mai 2018

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Fabien ROBERT